

Linky : l'arnaque du siècle d'ERDF se met "légalement" en place, les consommateurs vont devoir "passer à la caisse" pour toute leur vie.

Objet : Attention, EDF/NOME c'est voté !

13 01 2013

Jusque-là, on en parlait comme légalement impossible. Eh bien, c'a y est, c'est voté ! Dernier acte, le tour de passe-passe est joué gagnant dans une indifférence quasiment générale. Les français vont pouvoir payer plus cher leur électricité pour alimenter encore un peu plus les actionnaires !

PS : ATTENTION vis-à-vis des fameux nouveaux compteurs (Linky), maintenant c'est individuellement qu'il faudra résister pour ne rien signer !!! AUJOURD'HUI DÉBUT ET FIN DE LA SESSION PARLEMENTAIRE AU SÉNAT POUR PASSER LE PROJET DE LOI NOME... et les nouveaux compteurs « Linky » EDF !

DANS QUELQUES JOURS CE NE SERA PLUS UN PROJET MAIS UNE VÉRITABLE LOI SCÉLÉRATE AVEC APPLICATION AU 1er JANVIER 2013. VOS FACTURES ET CELLES DE VOS AMIS VONT AUGMENTER ET ON NE POURRA PLUS DIRE QUE L'ON NE SAVAIT PAS.

APRÈS FRANCE-TÉLÉCOM, LA POSTE, la SNCF, ETC... MAINTENANT, C'EST EDF. Pour les fameux compteurs qui devraient être installés bientôt et vont nous être facturés au prix très fort (vers les 300 euros) et de surcroît, ne seraient pas fiables : il ne faudra rien signer.

On ne peut pas refuser à EDF d'accéder aux compteurs, et de les changer... Par contre, comme nous n'avons rien demandé, nous n'avons aucune obligation de signer quelque document que ce soit. Et du moment que nous n'aurons rien signé, EDF ne pourra pas nous obliger à payer ces compteurs. Attention aux signatures : AUCUNE, même pour la réception de travaux, etc.

LES TARIFS D'ÉLECTRICITÉ VONT AUGMENTER POUR PERMETTRE LA CONCURRENCE !

À terme, l'usager peut s'attendre à des hausses substantielles de sa facture, comme cela s'est déjà produit pour le gaz. NE NOUS LAISSONS PAS FAIRE ! C'est la Loi NOME, soit la Nouvelle Organisation du Marché de l'Électricité, concoctée par le Gouvernement.

Le principe en est simple : constatant que la concurrence ne fonctionne pas (plus de 96 % des Français restent fidèles à l'opérateur historique (EDF), le Gouvernement a décidé de la créer artificiellement. La loi est passée dans une relative indifférence : cela s'est passé pendant les grèves de septembre 2010 contre l'allongement de la durée des droits à la retraite. Depuis le 1er Janvier 2011, EDF a l'obligation de revendre à prix coûtant (c'est-à-dire au prix de sortie du transformateur) à ses concurrents jusqu'à 25 % de sa production d'électricité. AUTREMENT DIT, EDF DOIT FAIRE LE DEUIL SUR 25% DE SES BÉNÉFICES.

En même temps EDF doit :

- ▶ Payer le surcoût de la construction de l'EPR à Flamanville.
- ▶ Investir en matériel neuf de remplacement pour augmenter la durée de vie des centrales nucléaires 900MW.
- ▶ Prendre en compte le retour d'expérience de l'accident de Fukushima, pour mettre si besoin des parades en place, le but étant d'assurer et maintenir un haut niveau de sûreté des installations nucléaires en France. Un véritable hold-up !

Les nouveaux fournisseurs d'électricité (POWEO, DIRECT ÉNERGIE, GDF SUEZ) vont se voir offrir un quart de la production, pour qu'ils puissent réaliser des profits, au seul bénéfice de leurs actionnaires. C'est une première que d'obliger une entreprise, dans le monde de la « concurrence libre et non faussée », à céder une partie de ses atouts à des concurrents qui produisent peu ou pas du tout d'électricité.

Une fois livré à la concurrence et surtout au « Privé » on ne peut rien faire, c'est trop tard. Le prix de l'électricité sera fixé par des groupes privés, qui en fait seront des filiales d'un seul et unique groupe ! Vous n'y croyez pas ? Alors remettez-vous dans le contexte de nos chères autoroutes françaises que nous, nos parents et grands-parents avons payé avec nos impôts et qui ont été vendues et bradées à de grands groupes privés. À qui cela profite-t-il ? Et le prix à payer pour y circuler n'est-il pas scandaleux ? Mais il est trop tard, car ce réseau routier n'appartient plus en totalité à l'État ! Et pour le reste ce sera pareil !

Aujourd'hui le service public coûte cher, mais ce n'est rien face à ce qui nous attend si nous le bradons à des groupes privés ! Si vous êtes scandalisé, diffusez au moins ce message. Faites-le circuler... et surtout, RÉSISTONS. Ne nous laissons pas faire !

À DIFFUSER LARGEMENT ÉVIDEMMENT !

Jean-Louis Lemoigne